



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 28 mars 2022

Le Département s'engage pour rendre la pratique de la randonnée accessible à tous

Le Département, par la voix de ses élus réunis en Commission Permanente sous la présidence d'Hermeline MALHERBE, ont décidé l'octroi d'une subvention de 5 000 euros à l'association Nature Accessible à Tous Accueil de Personnes Handicapées (NATAPH).

Le Département soutient avec force l'engagement de l'association NATAPH dans son combat permettant de rendre un territoire accessible par de nombreuses actions, comme les « Rando Pour Tous », réunissant personnes valides et handicapées. Le développement de la randonnée adaptée aux différents publics handicapés permet de faire découvrir les Pyrénées-Orientales à davantage de Catalan·e·s et de touristes. L'association met également en œuvre des actions d'éducation à l'environnement auprès des publics handicapés, permettant de sensibiliser autour des questions environnementales.

Le Département est engagé auprès des personnes handicapées pour permettre une société plus inclusive pour tous. Dans ce cadre, une subvention de 5 000 euros sera octroyée à NATAPH afin de financer la mise en œuvre de son programme d'actions en 2022.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr

